

Un récente note d'analyse de France Stratégie propose « *un nouvel âge pour la maternelle* ». Dans un contexte où se préparent les Assises de la maternelle confiées à Boris Cyrulnik, où la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes propose de repenser fondamentalement les modalités d'action publique pour la petite enfance, où l'OCDE insiste sur les modèles intégrés à gouvernance unique, une telle note qui affirme vouloir contribuer à dessiner l'avenir de l'école maternelle française prend évidemment un sens particulier.

La fin de l'école maternelle ?

La perspective énoncée est clairement celle de la fin de l'école maternelle pour lui substituer une institution nouvelle chargée de l'éducation des moins de six ans et bénéficiant d'une gouvernance commune au lieu de l'actuel clivage Santé et de l'Éducation nationale. La stratégie repose à la fois sur cette gouvernance unique, sur une culture professionnelle commune de l'ensemble des personnels et sur le développement progressif d'établissements d'accueil pour enfants de 1 à 5 ans qui remplaceraient progressivement les structures actuelles.

Promesse de moyens... mais à quel prix ?

La première motivation de cette transformation profonde se fonde sur un constat d'insuffisance de moyens : une dépense par élève plus faible que la moyenne des pays européens, un nombre d'élèves par enseignant très élevé, une faible formation des ATSEM, ...

En insistant sur l'importance des moyens et leur influence sur les résultats, la note introduit une perspective qualitative qui peut paraître très attrayante. Mais rien n'en concrétise le financement. La note propose seulement de profiter d'une opportunité budgétaire, celle de la baisse tendancielle des dépenses de la

branche famille, pour que le financement de cette nouvelle forme d'accueil puisse se faire à coût constant... rien qui ne puisse garantir un investissement à la hauteur de la perspective annoncée.

En fait, ce n'est pas par un investissement dans la création de postes enseignants que France Stratégie prévoit d'améliorer le taux d'encadrement, hormis dans le cadre de quelques expérimentations en REP+. Non, l'objectif sera atteint par une diversification des personnels qui permettra une augmentation de l'encadrement grâce au recrutement de personnels non enseignants dont le niveau de qualification appelle des rémunérations plus faibles.

Les discours sont fréquents actuellement qui insistent sur le primat de la relation et ouvrent donc la perspective de recrutements davantage liés à des capacités personnelles qu'à un niveau universitaire. C'est ce qu'affirmait Boris Cyrulnik, lorsqu'il évoquait la maîtrise de la relation plutôt que le diplôme. Aux formulations brutales de Darcos sur les couches et la sieste, se sont substituées des expressions plus policées mais l'enjeu reste le même : diminuer les coûts en transférant progressivement l'activité professionnelle des enseignants de maternelle vers des personnels de catégorie C.

Déscolariser la petite enfance pour lutter contre la « primarisation »?

La seconde motivation qui amène la note de France Stratégie à renoncer à l'école maternelle est le constat de son inadaptation aux besoins des enfants. Sa construction historique en ferait une propédeutique aux apprentissages de l'école primaire incapable de s'adapter et occasionnant des effets négatifs sur le bien-être des enfants et leurs apprentissages. Là encore, l'insistance de la note sur le sujet fait écho aux discours ambiants.

Mais la « primarisation » que la note semble considérer comme structurelle au modèle français procède en réalité de volontés politiques particulières et plus particulièrement des programmes Darcos de 2008. Actuellement, ce sont les insistances de Jean-Michel Blanquer sur les questions syllabiques qui contribueront à « primariser » les programmes de 2015. En réalité, hormis ces périodes où la volonté politique a voulu que domine une conception « académique » de l'école maternelle, c'est dans la recherche d'un « entre-deux » (1) que s'est construit un modèle qui n'est ni celui du développement spontané par le seul contact avec un environnement, ni celui de l'exercice formel. Sa mise en œuvre mérite évidemment de progresser mais la clef, nous le savons, est dans le développement de la formation des professionnels, y compris en affirmant la nécessité d'une spécialisation des formateurs sur le sujet. L'ouverture aux autres cultures professionnelles de la petite enfance ne suppose absolument pas le renoncement à la compétence didactique des enseignants de maternelle, c'est à dire à leur spécificité professionnelle d'enseignants. Le rapport de l'IGEN de 2011 l'affirmait clairement qui disait à la fois le renoncement nécessaire aux objectifs scolaires prématurés et la nécessité de maintenir une ambition scolaire.

Le marché du bonheur individuel versus l'égalité

Dans bien des discours, la vision hédoniste d'une éducation heureuse, centrée sur le bien-être individuel, vient se substituer à la perspective de la transmission d'une culture commune et de ses effets émancipateurs. Qu'il s'agisse d'apprendre à parler, de développer des outils pour structurer sa pensée, d'explorer le monde, d'accéder aux univers artistiques, le progrès de l'enfant s'inscrit dans la compétence didactique de l'enseignant à organiser de situations d'apprentissage. Les apprentissages complexes ne peuvent pas se construire dans l'activité spontanée et, surtout, la construction didactique des situations d'apprentissage est une condition nécessaire à l'égalité de réussite. On voit comment se sont développées les initiatives privées qui au prétexte de pédagogies différentes ont fabriqué des écoles de l'entre-soi pour les enfants de cadre. Ces pédagogies du développement personnel offrent le cadre idéal pour transférer l'action publique à destination des jeunes enfants vers des structures d'économie libérale basées sur des appels d'offre. Qui pourrait sincèrement croire que de telles structures favoriseront la démocratisation des apprentissages. Mais l'idéologie dominante de la réduction de l'action publique est prête à tous les renoncements.

(1) Laurence TOUROUDE, *L'école maternelle : une école de l'entre-deux*, Carrefours de l'éducation, vol. 30, n°2, 2010, pp.43-55